

**Rapport d'Activité Standardisé Annuel 2021
Données 2020
- Appartements de coordination thérapeutique -**

REGION :	
DEPARTEMENT :	
ANNEE :	2020

Le rapport d'activité ci-dessous doit décrire la structure, caractériser la population accueillie et permettre la lisibilité de l'activité. Il doit décrire les activités obligatoires de l'ACT (coordination médico-psycho-sociale définie par la circulaire du 30/10/2002) ainsi que les missions facultatives (accompagnement après la sortie, prise en charge de publics spécifiques-personnes sortant de prison, accompagnants...)

- o Les cases sur fond coloré sont à remplir ;*
- o Pour sauter une ligne dans l'espace commentaire faire ALT + ENTREE;*
- o Vérifier de la cohérence des totaux notamment pour les files actives ;*
- o S'assurer que le nombre d'hommes ou de femmes n'est pas supérieur à celui de la file active ;*
- o Si il n'y a pas assez de place, ou si il y a plus de catégories "autres" les mettre en commentaire de la partie concernée.*

I. LA STRUCTURE

1- Identification de la structure

Nom de l'ACT	
Personne à contacter	
N° FINESS de l'ACT :	
Code NAF :	
Code SIREN :	
Adresse :	
Code postal :	
Commune :	
Téléphone :	
Adresse électronique :	
Site Internet :	

2- Identification de l'organisme gestionnaire

Nom de l'organisme gestionnaire	
N° FINESS de l'entité juridique de rattachement :	
Structuration de l'établissement	
Adresse :	
Code postal :	
Commune :	
Téléphone :	
Adresse électronique :	
Site Internet :	

3- Autres établissements et services gérés par la structure gestionnaire

	Oui / Non	Précisez
Etablissement ou service médico-social du secteur "Personnes confrontées à des difficultés spécifiques" : LHSS, LAM, ACT, ACT "un chez soi d'abord"		
CSAPA, CAARUD		
Etablissement ou service médico-social : secteur personnes âgées (EHPAD, maison de retraite ...)		
secteur personnes handicapées (MAS, FAM, SAVS, SAMSAH, SSIAD, IME)		
Etablissement ou service social (accueil de jour, CHR, CPH, CADA, maison relais, résidence sociale, ...)		
Etablissement sanitaire (dont : HAD ...)		
Service de prévention et d'accueil (point écoute jeunes, maraude, maison des parents, ...)		
SIAO, 115		
Service d'accompagnement social au logement, à l'insertion professionnelle		
Autre structure et ou dispositif :		

4- Frais de siège (article R314-87 CASF)

Frais de siège :	
Si oui, précisez la date d'autorisation :	

Article R314-87 CASF : "Les budgets approuvés des établissements ou services (sociaux et médico-sociaux) peuvent comporter une quote-part de dépenses relatives aux frais de siège social de l'organisme gestionnaire. Cette faculté est subordonnée à l'octroi d'une autorisation, délivrée à l'organisme gestionnaire par l'autorité désignée (...), qui fixe la nature des prestations, matérielles ou intellectuelles, qui ont vocation à être prises en compte".

5- Données relatives à l'autorisation

Numero d'autorisation	
Date de délivrance de l'autorisation (exemple : 01/01/2017)	
Date de fin de l'autorisation (exemple : 01/01/2017)	

6- Evaluation

Échéance pour la mise en œuvre de l'obligation d'évaluation interne

Échéance pour la mise en œuvre de l'obligation d'évaluation externe

7- Projet d'établissement

Date d'entrée en vigueur (exemple : 01/01/2017)

Date d'échéance (exemple : 01/01/2017)

Existe-t-il des critères d'admission formalisés dans le projet d'établissement ? Oui / Non

Préciser lesquels

8- Partenariats / Conventions

	Oui / Non	Dont partenariats formalisés (préciser le nombre)	Préciser le nom des établissements, services, dispositifs avec lesquels la convention de partenariat est signée	Préciser l'objet de la convention
avec des structures du secteur médico-social spécialisées en addictologie (CSAPA, CAARUD...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
avec d'autres structures médico-sociales "personnes confrontées à des difficultés spécifiques (ACT, LHSS, LAM ...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
avec des structures médico-sociales du secteur personnes âgées ou personnes handicapées (MAS, FAM, SAVS, SAMSAH, SSIAD, EHPAD...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
avec des structures/services sanitaires(hôpitaux, SSR, établissement psychiatrique, CDAG, UCSA, etc.)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
avec des établissements ou services sociaux (CHRS, maisons relais, etc.)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
avec l'administration pénitentiaire (Service pénitentiaire d'insertion et de probation-SPIP)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
avec des associations caritatives (Banque alimentaire, Restaurant du cœur, secours populaire ...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
avec des bailleurs (bailleurs sociaux, HLM ...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres, précisez	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL (Hors non renseigné)		0		

Commentaires

II. MOYENS FINANCIERS DE LA STRUCTURE

A partir du compte administratif :

Recettes :

GI : Produits de la tarification

GII : Autres produits relatifs à l'exploitation

GIII : Produits financiers et produits non encaissables

Total : 0,00 €

Préciser :

Montant total de la participation des résidents :

Montant mensuel de la participation des résidents

Charges :

GI : Dépenses liées à l'exploitation courante

GII : Dépenses liées au personnel

GIII : Dépenses liées à la structure

Total : 0,00 €

Montant de l'aide financière attribuée aux résidents

Montant de l'aide en nature attribuée aux résidents

Commentaires :

III. L'EQUIPE

Convention collective :

en nombre d'Equivalent temps plein travaillé-ETPT
 ETPT : un temps plein correspond à 35 heures par semaine (ex : un mi-temps est compté 0,5 ETPT)

Salariés de la structure (en ETPT) Mis à disposition par d'autres structures (en ETPT) Total

Personnel médical	Médecin			0
	Médecin psychiatre			0
Personnel paramédical	Infirmier			0
	Psychologue			0
	Autre personnel paramédical (kiné, diététicien, art thérapeute...)			0
	Aide soignant, aide médico-psychologique, Auxiliaire de soin			0
	Educateur spécialisé/ Educateur de jeunes enfants/Moniteur éducateur / Autre personnel éducatif ou socio-éducatif			0
Personnel relevant du social	Animateur / Moniteur/ Professeur d'activité sportive adaptée			0
	Assistant social			0
	Technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale			0
	Conseiller emploi / insertion			0
	Conseiller en économie sociale et familiale			0
	Chargé de mission logement			0
	Maitresse de maison, aide à domicile, auxiliaire de vie, ...			0
Personnel de service à la personne	Directeur / Chef de service			0
	Assistant de direction, secrétariat et personnel administratif			0
personnel administratif et financier	Personnel logistique (entretien...)			0

Autres, précisez

				0
				0
				0
Total	0	0		0
Stagiaires				0
Service civique				0
Ne sait pas / non renseigné				0

L'organisation est-elle structurée et stable ?

en ETP en nombre de personnes

Nombre de recrutements dans l'année		
Nombre de départs dans l'année		
Effectifs réels dans la structure		

Commentaires:

IV- LA FILE ACTIVE

La File active : les personnes ayant résidé dans la structure dans l'année (personnes présentes au 31/12 + personnes sorties dans l'année)

(Hors accompagnants)

	FEMMES	HOMMES	TRANSGENDES/INTERSEXE	MINEURS	Total
Nombre de personnes ayant résidé dans la structure dans l'année (File active)					0
dont nouveaux résidents dans l'année (nouvelles personnes qui occupent une place autorisée dans l'année : ne tient pas compte des personnes sur liste d'attente)					0
dont nombre de sortants dans l'année					0
	Adultes	Mineurs	Total		
Nombre d'accompagnants dans l'année			0		
dont nouveaux accompagnants dans l'année			0		
Nombre de personnes (file active) ayant résidé dans l'année avec un ou plusieurs accompagnants					
dont avec accompagnant(s) adulte(s) uniquement					
dont avec accompagnant(s) adulte(s) et avec accompagnant(s) mineur(s)					
dont avec accompagnant(s) mineur(s) uniquement					

Commentaires

V. LES PRESTATIONS ET L'ACCOMPAGNEMENT

1. Capacité

(au 31/12 de l'année de référence du rapport d'activités- hors places accompagnants)

Nombre total de places autorisées au 31/12
 dont nombre total de places installées au 31/12
 dont nouvelles places autorisées au cours de l'année

2 Modalités d'hébergement

	Nb de places installées
En hébergement individuel <i>(hébergement en logement ordinaire pour une personne seule, un couple, ou une famille)</i>	
En hébergement semi-collectif <i>(hébergement en logement ordinaire de type F3, F4, F5... en cohabitation, où chaque résident dispose d'une chambre individuelle. Les lieux communs à partager sont le salon, la salle à manger, la cuisine, la salle de bains et les toilettes)</i>	
En hébergement collectif <i>(structure d'hébergement de taille moyenne associant aux chambres individuelles ou studios des espaces collectifs (sanitaires, cuisine) avec des prestations collectives (repas, animation des lieux, permanence de l'équipe...))</i>	
TOTAL	0

Une présence est-elle assurée 24 h /24 ?

Existe-t-il un dispositif d'astreinte ?

Nombre de places accessibles pour les personnes à mobilité réduite (tout accessible)

Commentaires :

--

3. Situation des personnes à l'entrée et à la sortie : Droit au séjour (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Situation des personnes à l'entrée et à la sortie (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Ces items ont pour objet de valoriser le travail d'ouverture des droits et d'insertion sociale réalisée en ACT

	Personnes hébergées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie (personnes décédées comprises)
Personne de nationalité française (CNI, ...)		
Carte de résident (10 ans)		
Personnes bénéficiant d'une carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" au titre de l'état de santé		
Personnes bénéficiant d'une carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" à d'autres titres		
Personnes bénéficiant d'une autorisation provisoire de séjour (APS)		
Personnes en possession d'un récépissé de demande de titre de séjour ou d'un RDV en préfecture		
Personnes sans titre de séjour		
Autre, Précisez :		
TOTAL (Hors non renseigné)	0	0
Ne sait pas /ou non renseigné		

4. Situation des personnes à l'entrée et à la sortie : Protection maladie (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Protection maladie de base :

	Personnes hébergées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie (personnes décédées comprises)
Nombre de personnes affiliées au régime général		
Nombre de personnes affiliées à un autre régime obligatoire d'assurance maladie		
Nombre de personnes bénéficiant de la protection universelle maladie (PUMA) (ex-CMU)		
Nombre de personnes bénéficiant de l'aide médicale Etat (AME)		
Nombre de personnes sans protection maladie de base		
TOTAL	0	0
Ne sait pas /ou non renseigné		

Protection complémentaire :

	Personnes hébergées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année : situation à la sortie (personnes décédées comprises)
Complémentaire Santé Solidaire (CSS) (ex-CMU-C)		
Assurance complémentaire facultative (mutuelle)		
Sans		
TOTAL (Hors Non renseigné)	0	0

Ne sait pas /ou non renseigné		
	Personnes hébergées pendant l'année (FA) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie (personnes décédées comprises)
Nombre de personnes bénéficiant de l'ALD (Affection longue durée)		
Nombre de personnes ne bénéficiant pas de l'ALD (Affection longue durée)		
TOTAL (Hors Non renseigné)	0	0
Ne sait pas /ou non renseigné		

5. Situation des personnes à l'entrée et à la sortie : Origine principale des ressources (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Ressource principale : indiquez une seule source de revenus par personne

	Personnes hébergées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie (personnes décédées comprises)
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes)		
Nombre de personnes ayant des revenus de remplacement (pension de retraite, allocations de préretraite, pension d'invalidité, indemnités journalières de sécurité sociale (IJ), allocation de chômage (ARE), Allocation spécifique de solidarité (ASS)...)		
Nombre de personnes bénéficiant du revenu de solidarité active (RSA)		
Nombre de personnes bénéficiant de l'allocation adulte handicapé (AAH)		
Nombre de personnes bénéficiant d'autres prestations sociales (allocation familiale ...)		
Nombre de personnes bénéficiant d'une formation rémunérée, bourse étudiante		
Nombre de personnes ayant des ressources provenant d'un tiers		
Nombre de personnes bénéficiant de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA) ...		
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité non déclarée		
Sans revenu		
Autre, précisez		
Total (Hors non renseigné)	0	0
Ne sait pas / non renseigné		

6. Situation professionnelle des personnes à l'entrée et à la sortie (Ne pas tenir compte des accompagnants)

indiquez une seule situation par personne

	Personnes hébergées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie (personnes décédées comprises)
En emploi temps partiel		
En emploi temps plein		
En formation		
Etudiant ou statut élève de l'éducation nationale		
Demandeur d'emploi		
Retraite ou pré-retraite		
En invalidité		
Inaptitude au travail reconnue par la MDPH		
Sans activité professionnelle		
Sans autorisation administrative de travailler		
Autre : précisez		
Total (Hors Non renseigné)	0	0
Ne sait pas / non renseigné		

VI. LES ACTIVITES REALISEES

Ne concerne que les professionnels faisant partie de l'équipe (ou mis à disposition) mentionnés dans la partie III

1- L'admission

Nombre d'entretiens de pré-admission dans l'année

2 Modalités de l'accompagnement médico-psycho-social

Nombre d'entretiens individuels dans l'année par type de professionnels (Si plusieurs intervenants participent à l'entretien individuel, compter 1 par intervenant) :

	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de résidents concernés
Médecin		
Infirmier		
Psychologue		
Educateur spécialisé		
Animateur/Moniteur/Professeur d'APA		
Assistants sociaux		
Conseiller emploi / insertion		
CESF		
Autre : précisez		
Nombre d'activités de groupe dans l'année :		
Précisez :		
Nombre d'accompagnements de résidents pour une démarche extérieure dans l'année : pour des rendez-vous médicaux, des démarches administratives...		
Nombre de résidents concernés par ces accompagnements		

3 Soutien et suivi par l'équipe de l'ACT après la sortie

Existence d'un service de suivi après la sortie :			
Si oui, nombre de personnes sorties dans l'année ayant bénéficié d'un suivi / soutien après leur sortie			
Durée de l'accompagnement après la sortie :			
Parmi les personnes accompagnées après leur sortie sur l'année de référence :			
	de 1 à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 à 12 mois
Nombre de personnes sorties depuis :			
Préciser le type de suivi :			

4 - Intervention de prestataires extérieurs

Interventions de prestataires extérieurs		Nombre de résidents concernés dans l'année
Médical	Hospitalisation à domicile, service de soin palliatif à domicile...	
	Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, IDE ...	
	Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	
Paramédical	Aide médico psychochologique	
	Kinésithérapeute	
	Dietéticien	
	Autres thérapeutes (précisez)	
Social	Service d'interprétariat	
	Conseiller emploi / insertion/accès à la formation/alphabétisation	
	Juriste	
Autre : précisez		

5- Modalités d'intervention spécifiques pour l'accueil des personnes sous main de justice (champ libre) :

--

6- Descriptif qualitatif de l'activité :

--

Commentaires :

--

VII. CANDIDATURES, ADMISSIONS ET REFUS D'ADMISSION

1- CANDIDATURES RECUES DANS L'ANNEE (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Il s'agit ici de toutes les candidatures reçues et pas uniquement les candidatures des nouveaux entrants

	FEMMES	HOMMES	GENRES/INTER	MINEURS	Total
Nombre de candidatures reçues dans l'année					0
dont nombre de candidatures avec accompagnant					0

Par exemple, pour "Femmes", il s'agit d'indiquer parmi toutes les candidatures reçues pour une "femme" (case juste au dessus), combien de ces candidatures indiquaient la présence d'un ou plusieurs accompagnants (femmes, hommes, enfants ...)

Parmi les candidatures reçues dans l'année, répartition selon la pathologie chronique ayant motivé la demande des candidats (voir dossier médical de demande d'admission) :

Pathologie chronique ayant motivé la demande :
(Indiquez une seule pathologie par candidature)

	FEMMES	HOMMES	GENRES/INTER	MINEURS	Total
VIH					0
Hépatite B					0
Hépatite C					0
Cancer					0
Diabète					0
Insuffisance rénale chronique					0
Maladie cardio-vasculaire					0
Troubles neurocognitifs (ex : séquelles d'AVC...)					0
Maladie neurologique dégénérative (ex : sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique, Parkinson...)					0
Pathologie pulmonaire chronique					0
Maladies psychiatriques, maladies psychologiques, troubles du comportement, troubles anxieux, troubles dépressifs, troubles de la personnalité, troubles de l'alimentation ...					0
Toxicomanie (hors alcool et tabac) ou traitement de substitution aux opiacées					0
Drepanocytose					0
Cirrhose, insuffisance hépatique					0
Maladies digestives, du tube digestif, gastro-intestinales					0
Maladies auto-immunes (lupus ...)					0
Maladies hématologiques					0
Maladies dermatologiques (psoriasis...)					0
Maladies génétiques, maladies orphelines, maladies rares (myopathie, mucoviscidose ...)					0
Autre : précisez					0
					0
					0
					0
					0
TOTAL (Hors Non renseigné)	0	0	0	0	0
Ne sait pas /ou non renseigné					0

Parmi les candidatures reçues dans l'année, combien de personnes étaient atteintes de plusieurs pathologies ?
Voir liste des pathologies ci-dessus

--

Parmi les candidatures reçues dans l'année, combien de personnes présentaient des conduites addictives (hors tabac, jeux ...)?
Voir VIII-7. Intégrer dans ce calcul les candidats dont le motif de candidature était une addiction (opiacées, alcool ...)

2- ADMISSIONS DANS L'ANNEE (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Il s'agit ici uniquement des résidents de la file active admis dans l'année. Il ne faut pas tenir compte des accompagnants

Nombre de personnes admises dans l'année de référence	0
dont nombre de personnes admises sur liste d'attente	

Répartition des personnes admises dans l'année selon le service orientateur :

Nb de personnes orientées par : (Indiquez un seul service orientateur par personne admise)

Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	
Etablissement social d'hébergement (CHRS, etc)	
Services sociaux municipaux/départementaux	
Services sociaux hospitaliers (et autres : ELSA, service de médecine...)	

25 à 29 ans	
30 à 34 ans	
35 à 39 ans	
40 à 44 ans	
45 à 49 ans	
50 à 54 ans	
55 à 59 ans	
60 à 64 ans	
65 ans et plus	
Total	0
Ne sait pas ou non renseigné	

2- Origine géographique (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Renseigner par rapport au domicile ou à la domiciliation - avant incarcération pour les personnes placées sous main de justice ou sortant de prison

Nombre de résidents domiciliés dans le département	
Nombre de résidents domiciliés dans la région (hors département)	
Nombre de résidents domiciliés dans d'autres régions	
Sans domiciliation	
TOTAL	0
Ne sait pas ou non renseigné	

3- Logement / Hébergement avant l'admission (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Durable		(est considéré comme durable un logement où la personne pouvait raisonnablement escompter vivre, pendant au moins les 6 prochains mois, soit dans ce logement, soit dans un logement équivalent lorsqu'un déménagement ou un changement d'institution était prévu) Les personnes sortant de prison doivent être renseignées à logement provisoire ou précaire
Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel, hébergement d'urgence, en prison...)		
Sans hébergement		
TOTAL (Hors non renseigné)	0	
Ne sait pas ou non renseigné		

4- Situation familiale

Célibataire	
Union libre	
Marié(e)	
Pacsé(e)	
Divorcé(e)	
Veuf/veuve	
TOTAL (Hors non renseigné)	0
Ne sait pas ou non renseigné	

5- Situation des personnes sous main de justice ou sortant de prison (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Nb total de résidents sous main de justice ou sortant de prison :

Dont (situation à l'admission) :

Aménagement de peine	
Suspension de peine pour raison médicale	
Sortie de prison (libération)	

6- Profil des personnes accueillies en fonction de leur(s) pathologie(s) (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Répartition de la file active de l'année :

Pathologie chronique principale ayant justifiée l'admission :
(indiquez une pathologie par personne)

	Femme	Homme	ansgenre/Interse	Mineur	Total
VIH					0
Hépatite B					0
Hépatite C					0
Cancer					0
Diabète					0
Insuffisance rénale chronique					0
Maladie cardio-vasculaire					0
Troubles neurocognitifs (ex : séquelles d'AVC...)					0
Maladie neurologique dégénérative (ex : sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique, Parkinson...)					0
Pathologie pulmonaire chronique					0
Maladie psychiatriques, maladies psychologiques, troubles du comportement, troubles anxieux, troubles dépressif, trouble de la personnalité, trouble de l'alimentation ...					0
Conduites addictives ou traitement de substitution aux opiacés					0

Drepanocytose					0
Cirrhose, insuffisance hépatique					0
Maladies digestives, du tube digestif, gastro-intestinales					0
Maladies auto-immunes (lupus ...)					0
Maladie hématologiques					0
Maladies dermatologiques (psoriasis...)					0
Maladies génétiques, maladies orphelines, maladies rares (myopathie, mucoviscidose ...)					0
Autre : précisez					0
					0
					0
					0
					0
					0
TOTAL (Hors non renseigné)	0	0	0	0	0
Ne sait pas non renseigné					0

Comorbidités associées :

Plusieurs comorbidités peuvent être comptabilisées par personne

Nombre de résidents présents avec au moins une co-morbidité (hors addiction, ethylisme et handicap)

Comorbidités chroniques associées :

Ne pas considérer les infections non chroniques, les effets post-chirurgicales, l'incontinence, la perte d'autonomie comme des co-morbidités

Ne pas comptabiliser à nouveau les pathologies principales (déjà mentionnées dans le tableau ci-dessus)

	Femme	Homme	ansgenre/Interse	Mineur	Total
VIH					0
Hépatite B					0
Hépatite C					0
Cancer					0
Diabète					0
Insuffisance rénale chronique					0
Maladie cardio-vasculaire					0
Troubles neurocognitifs (ex : séquelles d'AVC...)					0
Maladie neurologique dégénérative (ex : sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique, Parkinson...)					0
Troubles psychiatriques associés à la pathologie principale et impactant la prise en charge globale					0
Pathologie pulmonaire chronique					0
Addiction (avec ou sans traitement de substitution)					0
Obésité					0
handicap moyen/physique, cécité					0
Lupus					0
Drepanocytose					0
Autre : précisez					0
					0
					0
					0
					0
					0
TOTAL (Hors non renseigné)	0	0	0	0	0
Ne sait pas non renseigné					0

	Nombre de personnes hébergées dans l'année
Usage à risque ou nocif de substances psychoactives* - (hors alcool et hors tabac)	
Usage à risque ou nocif d' alcool	
Traitement de substitution aux opiacés	

*L'usage à risque ou nocif d'une substance psychoactive est un mode de consommation préjudiciable à la santé, dont les complications peuvent être physiques ou psychiques. Une substance psychoactive est une substance naturelle ou synthétique qui agit sur le psychisme en modifiant son fonctionnement. Elle peut entraîner des changements dans les perceptions, l'humeur, la conscience, le comportement, etc. exemple : héroïne, cocaïne, cannabis, alcool, certains médicaments comme les somnifères et les anxiolytiques...

Commentaires :

8- Handicaps (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH

Commentaires:

IX- LES SORTIES

1- Personnes sorties dans l'année

Nombre de personnes sorties dans l'année

0

2- Orientations effectives après la sortie (Ne pas tenir compte des accompagnants)

Répartition des personnes sorties dans l'année (Indiquez une seule solution de sortie par personne)

Inscrire la situation d'hébergement à la sortie de toutes les personnes sorties du dispositif (**exceptées les personnes décédées**) même celles qui ont été exclues ou qui ont rompu à leur initiative le contrat d'accompagnement

Logement autonome avec bail direct	
Logement autonome avec bail glissant ou logement accompagné (ex: résidences sociales/pension de famille, intermédiation locative...)	
Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel, hébergement d'urgence)	
Dispositif social d'hébergement (CHRS)	
Autre ACT	
Structure médico-sociale spécialisée en addictologie	
Structure médico-sociale pour personnes handicapées	
Structure médico-sociale pour personnes âgées	
Hôpital psychiatrique	
Etablissement de santé (hôpital, SSR, USLD)	
Etablissement pénitentiaire	
Autre : précisez	

TOTAL (Hors non renseigné) 0

Ne sait pas / non renseigné

Nombre de décès dans l'année

Nombre de sortants ayant rompu le contrat d'accompagnement à leur initiative

Nombre de sortants ayant été exclus du dispositif (préciser le motif et le nombre de résidents correspondants ci-dessous)

0

Commentaires:

X. LES DUREES DE SEJOUR

	moins de 6 mois	de 6 à 12 mois	de 12 à 18 mois	de 18 à 24 mois	plus de 24 mois
Nombre de résidents présents au 31/12 dans l'ACT depuis : (période totale si allers-retours)					
Nombre de personnes sorties dans l'année qui résidaient dans l'ACT depuis:					

Durée moyenne de séjour des personnes sorties dans l'année (en jours)
= somme des durées de séjour des personnes sorties dans l'année
(écart en nb de jours entre l'admission et la sortie / nb de personnes sorties dans l'année)

Exemple : 3 personnes au total sont sorties de l'ACT dans l'année. Elles ont été hébergées en ACT respectivement 100 jours, 400 jours et 1000 jours. La durée moyenne de séjour des sortants est : (100 + 400 + 1000) / 3 = 500 jours

Taux d'occupation

= nb de journées d'occupation / nb de journées autorisées

En cas d'hospitalisation par exemple, lorsque la place est momentanément inoccupée mais gardée pour le résident concerné, celle-ci est considérée comme occupée.

Commentaires :

Commentaires sur l'ensemble du rapport :

Observations / remarques / difficultés rencontrées pour le recueil de données: